



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s et Surveillant(e)s Brigadiers Non-Gradé(e)s



Maison d'arrêt de la Seine-Saint-Denis

Tentative de meurtre par étranglement !



Hier matin, au bâtiment D, l'appel s'était pourtant bien passé, aucun souci apparent à l'étage. Pourtant, au moment de donner les douches, notre collègue a été pris violemment à partie par un détenu, celui-ci s'est soudainement jeté sur l'agent d'étage, l'emmenant au sol afin de pouvoir l'étrangler, il était proche d'y arriver (notre collègue a avoué qu'il était proche de la perte de connaissance) sans l'intervention de sa collègue ainsi que de 4 détenus venus porter assistance au surveillant, l'issue aurait pu être tout autre !

Nous tenons vivement à les remercier d'avoir sauvé notre collègue, il faut saluer cet acte !

Les renforts sont arrivés rapidement, le détenu (un énième cas psy de notre Maison d'Arrêt) nous fait prendre conscience du danger que les agents encourent avec de tels profils ingérables, ils peuvent péter un plomb à tout moment, en une fraction de seconde !

Depuis quelques temps, les agressions reprennent de plus belle sur les personnels de la Maison d'Arrêt.

- **Quand va-t-on se poser les bonnes questions ?**
- **Que font ces détenus au profil psychologique instable dans les détentions ?**

Notre collègue a tout de suite été bien pris en charge, il a pu aller aux urgences (il lui a été prescrit un arrêt de travail de 10 jours), il a été reçu par le directeur, il a eu de l'aide pour effectuer les écrits afin de lancer la procédure judiciaire et disciplinaire (le parquet a été avisé). Le détenu a été placé aussitôt en prévention au Quartier Disciplinaire en attendant son passage en Commission de Discipline, inutile de préciser que notre organisation syndicale demande la plus grande sévérité tant judiciaire que disciplinaire !

Personne n'a le droit de s'en prendre à des agents du service public impunément !

Le bureau local **SPS** tient à apporter tout son soutien à notre collègue, nous lui souhaitons un prompt rétablissement, nous l'accompagnerons dans ses démarches (s'il le souhaite) et nous suivrons avec une extrême attention les suites judiciaires, **nous serons bien évidemment à ses côtés lors du jugement au TGI de Bobigny.**

Le SPS, le seul syndicat 100% surveillants !

A Villepinte, le 13 juin 2021

Pour le bureau local

Mail : spsvillepinte93@gmail.com

Site internet : www.sps-penitentiaire.fr